INFO-PARENTS



Bulletin d'information à l'attention de tous les parents de l'école Gabrielle-Roy



Octobre 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2 **Cross-Country !**
5 Journée pédagogique (service de garde ouvert pour les élèves inscrits seulement)	6	7	8	9
12 *Fête de l'action de Grâce* *Congé férié* École fermée	13	14	15	16
19 Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire ! Merci Mme Bélisle pour votre super travail !	20	21	22	23
26	27 Journée pédagogique (service de garde ouvert pour les élèves inscrits seulement)	28	29	30 On fête Halloween 

CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE

Nous vous demandons de porter une attention particulière à cette section*

Ne pas se conformer à ces directives pourrait compromettre la sécurité de nos élèves.

- **Le stationnement est réservé au personnel de l'école.**
- Débarcadère des autobus et des berlines : Ne pas utiliser à partir de 8:00 le matin jusqu'à 16:15 en fin de journée car nous utilisons fréquemment cet espace, le jour.

POUR LES VOITURES : ***débarcadère***

- Rue Marie-Claire-Daveluy
- Rue Jean-Duceppe

Ces mesures ne remplaceront jamais la nécessaire vigilance des conducteurs et l'importance de respecter la limite de vitesse en zone scolaire.

FACTURE À PAYER À L'ÉCOLE : EFFETS SCOLAIRES

Votre facture des effets scolaires est disponible sur votre portail parent depuis le 16 septembre dernier.



Nous vous remercions d'acquitter cette facture si ce n'est pas déjà fait.

Date limite : 14 octobre 2026

Attention : il y a aussi la première facture du service de garde qui a été envoyée : prendre garde ! Il ne faut pas vous tromper de « numéro de référence », ce ne sont pas les mêmes pour les 2 ! 😉

MESSAGE CONCERNANT LES OBJETS PERDUS

La quantité d'objets perdus est impressionnante, nous demandons votre collaboration pour identifier les effets personnels de vos enfants.

En tout temps, si votre enfant a perdu quelque chose, vous pouvez présenter au secrétariat ou au SDG pour aller voir ensuite dans la section « Objets perdus ».

Pour cette première partie de l'année, vous aurez jusqu'au mardi matin 13 octobre prochain pour venir vérifier les objets perdus, par la suite, nous donnerons ce qui n'est pas récupérés à un organisme communautaire de la région.

Merci de votre collaboration!

RÉSOLUTION DE CONFLITS À GABRIELLE-ROY

Voici la ***Démarche de résolution de conflits*** adoptée à notre école pour l'ensemble des élèves ainsi que ***l'Harmonimètre,*** un outil qui permet d'identifier le niveau du conflit ainsi que la solution qui s'y rattache.

Habiliter les élèves à la résolution de conflits favorise le développement de comportements prosociaux permettant des relations plus harmonieuses avec les autres tout en encourageant la responsabilisation.

L'utilisation d'un outil comme ***« Les 4 étapes pour régler mes conflits »*** ainsi que ***l'Harmonimètre*** permet de développer un langage commun dans l'école. Les conflits font partie de la vie de tous les jours, mais il arrive qu'ils soient mal résolus.

Nous sollicitons votre participation en discutant avec votre enfant des 4 étapes de résolution de conflits ainsi que des solutions proposées par ***l'Harmonimètre***.

Ces outils aident beaucoup au transfert des habiletés au quotidien.

Un truc ? : Affichez-le sur le frigo. C'est un outil maison utile au quotidien ! 😊

HARMONIMÈTRE



PLAN DE LUTTE

L'école Gabrielle-Roy possède son plan de lutte pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation. En cliquant sur le lien suivant, vous aurez accès directement à la section du site WEB et aux documents suivants :

- Plan de lutte
- Formulaire de dénonciation d'intimidation

Les documents sont mis à jour chaque année à la suite du conseil d'établissement.

https://gabrielle-roy.cssmi.qc.ca/ecole/violence-et-intimidation/

CODE DE VIE

Vous trouverez la version complète du code de vie de l'école Gabrielle-Roy sur le site web de l'école, dans la section **École, Code de vie.**

Fonctionnement

Les parents recevront un courriel de l'intervenant ou un appel selon les circonstances pour les informer d'un **écart de conduite mineur ou majeur au code de vie par leur enfant.**

Les écarts de conduite majeur sont consignés pour assurer le suivi

Cliquez sur le lien pour accéder directement à toute l'information concernant les écarts de conduite et la boucle d'intervention.

https://gabrielle-roy.cssmi.qc.ca/ecole/code-de-vie/

ABSENCES POUR VOYAGE EN COURS D'ANNÉE



Rappel à tous les parents d'élèves lors de voyage en cours d'année scolaire concernant l'obligation de fréquentation scolaire.

Selon l'article 14 de la loi sur l'instruction publique, tous les enfants résidants au Québec doivent fréquenter l'école selon le calendrier scolaire qui prévoit 180 jours d'école.

Malheureusement, l'école ne peut pas être en faveur d'une absence pour voyage.

Notez que les examens ne seront pas déplacés et que des travaux ne seront pas préparés à l'avance par les enseignants. Certains travaux pourront être rassemblés et remis à l'élève à son retour. Cependant, les parents demeureront responsables de la réalisation de ces travaux.

L'absence sera notée au dossier de l'enfant pour suivi, pour les années ultérieures. Puisque cela ne doit pas se répéter à chaque année.

Si jamais vous prévoyez tout de même plusieurs journées d'absences de votre enfant pendant l'année scolaire, vous devez **obligatoirement avertir l'administration de l'école** en envoyant un courriel à la secrétaire (caroline.denis@cssmi.qc.ca) AVANT de partir en voyage (pas seulement un courriel à l'enseignant).

**Veuillez prendre note que selon l'article 5,7 du SEJ-18 du CSSMI, le recueil de gestion des services de garde, *les vacances ne constituent pas une modification du type de fréquentation de l'élève.* Cela veut dire que si l'enfant est inscrit au SDG et qu'il est parti en vacances, les frais s'appliqueront tout de même.

L'AUTOMNE – LE FROID – LA PLUIE



L'automne, le froid et la pluie sont arrivés ou arriveront très rapidement. Le matin on le sent déjà très bien !

Nous profitons de l'extérieur le plus possible, même s'il y a des gouttelettes de pluie ! Prendre l'air, c'est bon pour la santé et pour gérer l'énergie!

Nous resterons à l'intérieur seulement en cas d'une pluie plutôt forte, de grands vents ou de grands froids.

De plus, notre cour d'école est tout juste à côté d'un champ. Il y a donc souvent beaucoup plus de vent, le froid est alors plus présent qu'ailleurs.

Veuillez donc vous assurer que votre enfant soit habillé chaudement ou en conséquence de la température du jour. Donner du linge de rechange est toujours très pratique aussi! 😉

LIVRES POUR LES PARENTS DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE

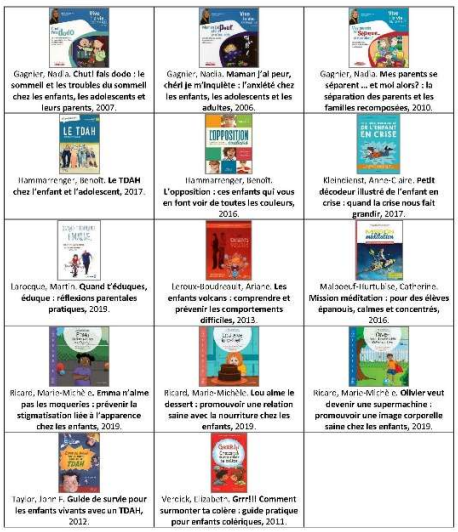
Saviez-vous que vous avez accès à notre belle bibliothèque !

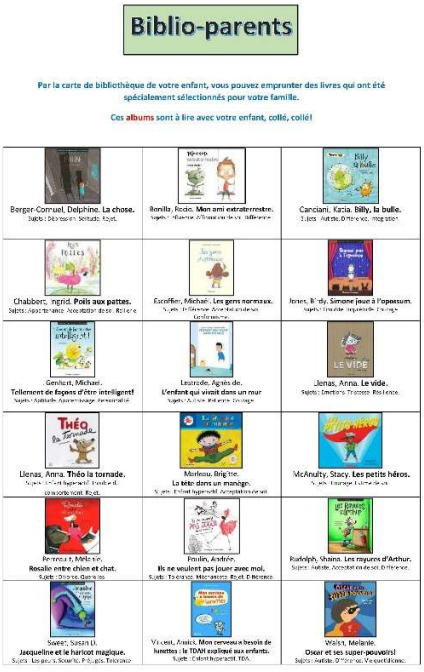
Il y a même une section remplie de livres pour vous, les parents !

Il a des livres pour les parents seulement, mais aussi des livres que vous pouvez lire avec vos enfants. Si quelque chose vous intéresse, communiquez directement avec l'enseignant de votre enfant.

Vous retrouverez la liste de tous ces documents directement sur le site internet de notre école !
https://gabrielle-roy.cssmi.qc.ca/services/bibliotheque/







APPEL DE DONS DE SOULIERS DE SPORT



Les enseignants en éducation physique demandent votre aide !

Si jamais, vous avez des souliers de sports qui ne font plus à la maison et qui seraient encore en bon état, l'école serait très heureuse d'avoir ce don.

Ces souliers resteront à l'école et seront prêtés à des élèves qui n'ont pas de chaussures adéquates pour faire leur cours d'éducation physique.



De la part des enseignants en éducation physique,
M. Christian Paquet et M. Patrice Crôteau



GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES !!

Lors de la journée de la photo scolaire du 24 septembre dernier, nous avons eu plusieurs parents bénévoles qui ont aidé les photographes. C'est toujours une journée un peu chaotique mais tout s'est très bien déroulé.

Nous n'y serions pas arrivés sans votre aide !



Un énorme MERCI !!!!!

RAPPEL : ACHAT CHANDAILS GABRIELLE-ROY

Nous vous rappelons que la campagne de financement d'achat de chandail à l'effigie de l'école Gabrielle-Roy va bon train ! **La date limite pour commander et recevoir votre commande gratuitement et directement à l'école est le 18 octobre prochain !**



OPPORTUNITÉ DE BÉNÉVOLAT POUR LA COMMUNAUTÉ !

SERVICES D'ENTRAIDE
LE RELAIS

Le Service d'entraide Le Relais réalisera une journée de collecte dans la communauté le 21 novembre prochain (porte-à-porte et barrages routiers).

Voilà une **opportunité de bénévolat** unique, où chaque personne fait partie d'une grande chaîne de solidarité!

Voici le lien vers le formulaire d'inscription pour toutes personnes qui souhaitent s'impliquer dans l'événement.
https://forms.cloud.microsoft/r/Hkmsth9BbC?origin=lprLink



LA CAISSE SCOLAIRE

D'APPRENTI À MAÎTRE DE L'ÉPARGNE
Le programme éducatif de la Caisse scolaire est de retour pour guider votre enfant vers son autonomie financière!

Votre enfant détient déjà son compte de caisse scolaire ?
La boîte aux lettres murale sécurisée est installée près du bureau de la direction de l'école. Une par mois, un employé de la caisse se rend à l'école pour récupérer les enveloppes et effectuer les dépôts aux comptes des jeunes épargnants.
La cueillette des dépôts reprendra la semaine du 12 octobre 2026.

Votre enfant n'a pas encore de compte d'épargne scolaire ?
L'ouverture de compte est facile et rapide car elle se fait en ligne : **www.caissescolaire.com**. Cliquez sur la section « Je suis parent » et ensuite « Inscrire mon enfant ».

Vous recevrez ensuite par la poste des enveloppes-bordereaux qui permettront à votre enfant d'effectuer ses dépôts scolaires hebdomadaires, tout au long de l'année.

Une appli pour vous simplifier la vie!
Le saviez-vous? Vous pouvez accéder au compte de votre enfant où et quand vous le voulez grâce à la nouvelle **application mobile de la Caisse scolaire**. Téléchargez-la pour avoir un aperçu de son épargne et accéder à des **outils** et à des **activités éducatives** en quelques clics. C'est simple et sécuritaire!
Rendez-vous au **caissescolaire.com/app.**



Nous vous invitons fortement à vous inscrire l'**Infolettre de la Caisse scolaire** sur le site caissescolaire.com :

https://www.caissescolaire.com/parents/abonnement-a-infolettre

Vous recevrez périodiquement du contenu en éducation financière afin de bien accompagner votre enfant.

Créer de saines habitudes d'épargne et de consommation auprès de votre enfant n'aura jamais été aussi simple!
Bonne rentrée scolaire !

HALLOWEEN VENDREDI 30 OCTOBRE



Vendredi 30 octobre

On se déguise!

Petites règles à respecter pour cette journée :

- **Éviter les masques et les accessoires qui pourraient déranger ou rendre inconfortable votre enfant.**
- **Éviter tout déguisement avec accessoire ou maquillage sous forme de violence ou avec beaucoup de sang.**

Nous comprenons que c'est la fête mais nous restons un établissement solaire avec de jeunes élèves. Merci !

CHRONIQUE PARENTS DU CSSMI - OCTOBRE 2026



Projets pédagogiques particuliers (PPP)

Les **inscriptions** aux projets pédagogiques particuliers (PPP) du **primaire** et du **secondaire** auront lieu en **février 2027**, en même temps que la période d'admission et d'inscription du CSSMI.

D'ici là, l'information sur les différents projets sera progressivement bonifiée sur les sites Web des écoles et sur le site du CSSMI.

Pour en savoir plus sur les projets pédagogiques particuliers (PPP) et les prochaines étapes en vue des inscriptions de février 2027, consultez notre page Web.